

A PROPOS DE GLOZEL

Nous sommes heureux de publier in extenso le texte du remarquable Rapport de M. CHAMPION, Chef technique des Ateliers du Musée de Saint-Germain-en-Laye, tel qu'il a été imprimé dans le N° 1-3 de 1928 de la Revue Anthropologique, éditée par M. E. NOURRY, à Paris.

Nous adressons à M. le Président de l'Institut International d'Anthropologie, tous nos remerciements pour avoir bien voulu autoriser la reproduction de ce Rapport dans le Bulletin de la S. P. F.

N. D. L. R.

Observations techniques sur les trouvailles de Glozel (1).

PAR

M. CHAMPION,

Chef technique des Ateliers du Musée de Saint-Germain-en-Laye.

J'ai observé à Glozel un grand nombre d'objets, sinon tous ; et je suis obligé de dire que tous ceux que j'ai examinés avec toute l'attention et toute l'impartialité possibles sont le produit du travail du métal, pour tout ce qui est gravures, percements et forages dans les pierres.

Je dois tout d'abord faire remarquer qu'il est très regrettable qu'un examen technique de tous les objets de Glozel, sans exception, n'ait pas été fait : il y avait là beaucoup à apprendre et à découvrir pour mettre fin à une discussion qui s'éternise.

On sait que chaque ouvrier a sa façon de travailler, que dans un atelier manuel (non mécanique) on reconnaît un meuble ou une pièce, comme étant fait par Un Tel ; cependant les mêmes méthodes et les mêmes outils ont servi à la fabrication ; mais l'ouvrier y a marqué sa façon de faire, qui est son individualité et qu'on reconnaît toujours.

De même que chaque ouvrier laisse sur son travail sa marque personnelle, à plus forte raison un type d'outil laisse des traces qui lui sont très particulières.

Un objet dont la matière a été usée par le polissage et par un abrasif ne peut avoir le même caractère qu'il aurait si la matière avait été travaillée par un instrument coupant.

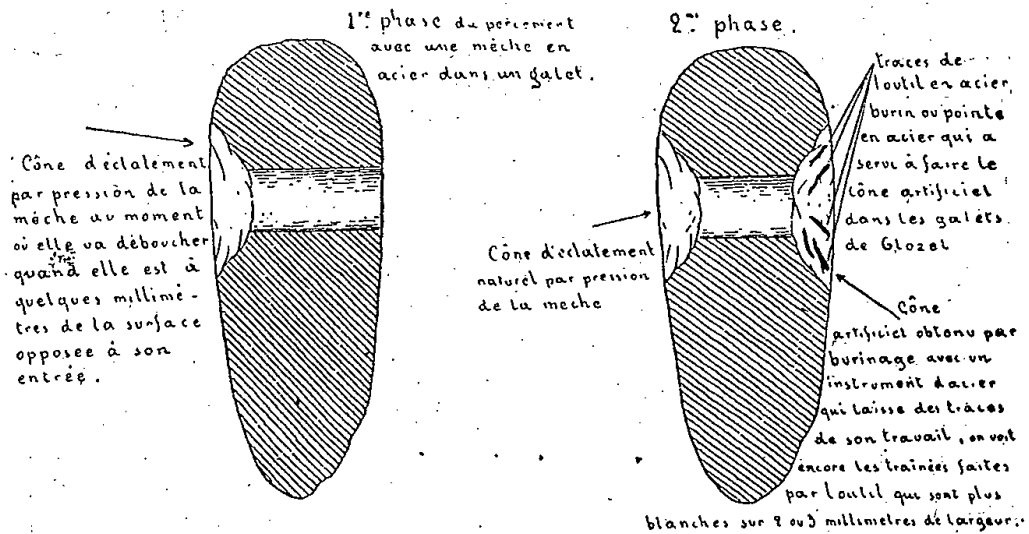
Il s'ensuit donc, quand il s'agit d'un travail simple, fait avec

(1) Publication autorisée par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. (Extrait de la *Revue Anthropologique*, n° 1-3-1928. E. Nourry, éditeur, 62, rue des Ecoles, Paris-V^e).

quelques outils, qu'on peut toujours déterminer le procédé de fabrication d'une pièce, et que les méthodes techniques peuvent déceler bien des fraudes : à plus forte raison quand le faussaire est maladroit, ce qui est le cas dans les objets trouvés à Glazel.

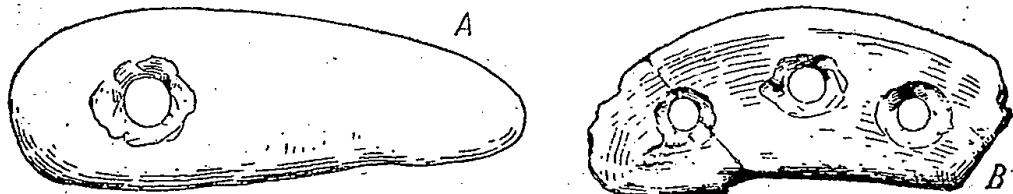
CARACTÈRES DES PERFORATIONS DES GALETS.

Dans tous les galets du gisement glazelien qui ont des perforations, on trouve toujours des traces de percements cylindriques, et souvent le trou cylindrique subsiste encore au milieu du galet sur une profondeur de 0^m006 à 0^m007, et plus pour quelques-uns.



Il est impossible d'obtenir une perforation manuelle cylindrique dans un galet de schiste ou de pierre dure autrement qu'avec une mèche en métal, un forêt en acier trempé, qui creusent la matière régulièrement sans modifier sensiblement la différence de diamètre du trou à l'entrée et à la sortie ; la mèche coupe la matière dure quand elle est suffisamment trempée et laisse dans le trou des marques faibles et régulières, mais très nettes, de rotation.

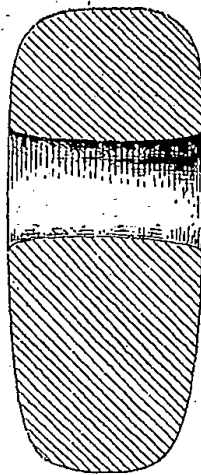
Ces caractères sont très nets dans l'un des galets gravés A.



Dans le galet à trois perforations cylindriques (chez le D^r Morlet) B, on voit le cône naturel de débouchage et le cône artificiel symétrique, pour faire croire à une perforation par la rotation d'un silex.

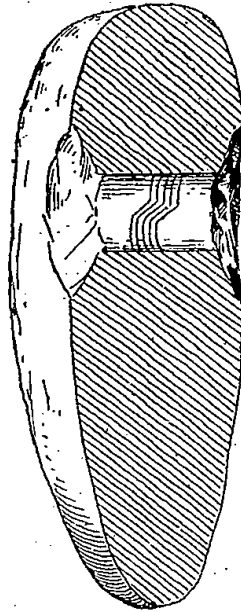
Sur certains galets on a atténué ces éclatements en tournant un corps dur dans les parties coniques du trou, pour faire croire à une perforation par rotation d'un silex. Mais ce travail n'a jamais été poussé à fond et il reste toujours des traces de la méthode de perçement moderne. Dans les deux pièces A et B il n'y a pas la moindre hésitation, ni le moindre doute, à dire que c'est un travail récent : les éclats sont absolument frais et les traces de l'outil ont laissé un aspect plus clair et mat, qu'on ne voit jamais dans le magdalénien ou le néolithique, car il faut un grand nombre d'années d'exposition à l'air et aux éléments d'altération pour que cet aspect s'égalise par la patine.

Si l'on examine comparativement le mode de perforation des pièces certainement authentiques d'époque néolithique, on constate fréquemment les particularités suivantes :



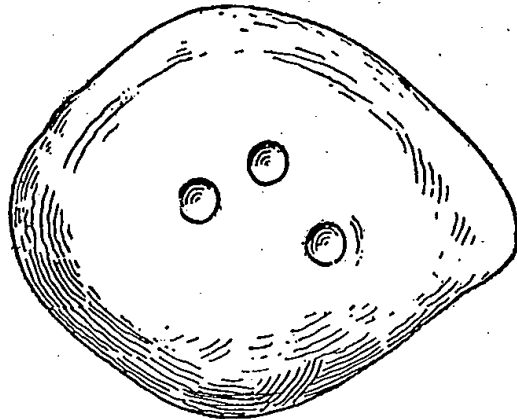
Type de perforation d'un marteau néolithique en pierre dure au moyen de l'usure par abrasif sous la rotation d'un os ou d'une tige de bois. Action très pénible et extrêmement lente. Le trou est attaqué des deux côtés, qui se rencontrent rarement bien et il n'est jamais cylindrique, il n'y a jamais de cône de débouchage. C'est ce que l'on voit ci-dessus.

Dans toutes les perforations de galets de Glozel, il reste toujours un peu de cette préparation cylindrique, *exécutée au moyen d'un outil d'acier*, mais assez néanmoins pour qu'on puisse l'observer, même quand on a voulu la dissimuler par un grugeage conique ou biconique par rotation d'un outil ou d'un silex avec ou sans abrasif, tel que du grès ou du sable. Travail absolument sans patine et d'une très grande maladresse manuelle.

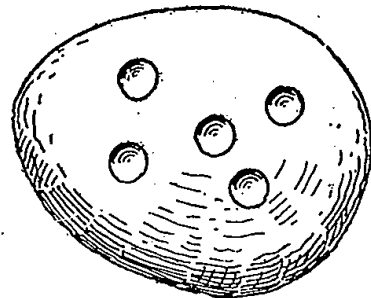


■ Celui-ci a de plus, dans sa partie cylindrique, une retouche qui avait pour but de masquer la régularité de la perforation de la mèche de métal: elle a été faite au moyen d'une lime (queue de rat) à denture bâtarde, et le déplacement de cet outil, conduit maladroitement, a produit, dans la partie cylindrique et sur l'un des côtés, les rayures figurées ci-contre, dont les écartements sont parallèles. L'épaisseur est doublée.

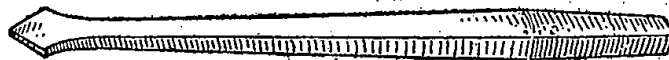
Les cupules sur galets sont également faites par un forage avec une mèche en acier ou un vieux tiers-point (lime) affûté pour cet usage.



Morlet, fascicule 4, page 11.



Les cupules ont la même dimension.

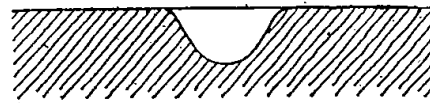


Mèche dite langue d'aspic.

Cupules des galets de Glozel à section conique. La mèche figurée ci-dessus est le type de l'outil en métal qui a dû les percer; il a laissé des traces très nettes de la forme de la partie coupante. Ces cupules n'ont aucun rapport avec le travail paléolithique ni néolithique: elles ont toujours un aspect clair et neuf sans aucune patine. Travail récent.



Cupule forée par une mèche type des galets de Glozel : les bords sont à angles vifs ; forme régulièrement conique.



Cupule forée par un silex avec ou sans abrasif : le fond et le bord sont arrondis.

GRAVURES SUR GALETS.

Les représentations d'animaux qui sont gravées sur ces galets, et qu'on appelle des œuvres d'art, sont le travail d'un ouvrier qui copie des choses connues, en faisant des efforts visibles pour ne pas le faire exactement ; il n'a pas la moindre valeur artistique et cherche à produire des types nouveaux. Cela ne vaut guère mieux que les dessins faits par les enfants sur les murs.

Il n'y a rien de l'emploi du silex dans tout ce travail.

Dans les galets gravés de la collection de Glozel, les plus maniés ont un aspect gras qui tient aux maniements fréquents entre les mains, dont le toucher a graissé un peu la surface et masqué l'aspect plus clair d'un travail récent ; mais il suffit d'un dégraissage avec un pinceau trempé dans la benzine pour que l'aspect d'un travail neuf réapparaisse.

Les gravures sur pierres ou sur galets sont du même ouvrier, très probablement ; tous les objets sont encore insuffisamment nettoyés, comme si cette couche de terre, qui les salit partout, devait servir à masquer la fausseté du travail. Mais néanmoins il y a toujours suffisamment de parties où le fond de la gravure est assez à découvert pour qu'on puisse voir la section du trait avec son caractère, et la teinte toujours plus claire d'un travail très récent qui en montre la fraîcheur.

Quand une gravure est tracée sur une matière dure comme un galet au moyen d'un silex, l'incision varie un peu pour chacun des traits que fait le graveur ; l'éclat de silex s'ébrèche à mesure que se poursuit le travail. On peut dire que, en réalité, chacun des traits de la gravure est différent, parce que, en effet, on se sert d'un outil à pas ou tranchant variable, surtout sur une matière dure où le silex s'égrène et où, à chaque instant, il faut retailler la pointe ou changer le silex.

Les caractères de ce travail se voient très nettement dans les œuvres des anciens.

Et si on peut faire une coupe de la gravure très grossie, on aura l'aspect suivant dû au silex qui gratte, qui fait des rayures sur les

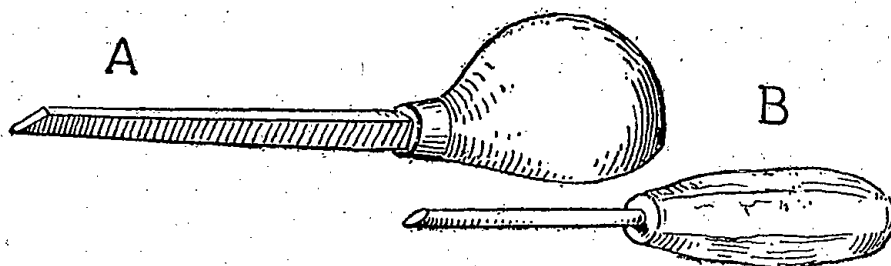
pièces et passe plusieurs fois sur le même trait pour l'approfondir ; c'est une opération de grattage, non tranchante.



Coupe d'une véritable gravure magdalénienne, très grossie, faite par les anciens avec un silex ; irrégularité très nette.

Si nous examinons les gravures des pierres ou des galets de Glozel, nous y voyons un travail tout à fait différent : ce n'est plus un outil en silex, dont la pointe se modifie au cours du travail, qui est utilisé.

C'est un outil en métal, par exemple l'échoppe du graveur, dont le pas ne peut pas changer par l'usage, ou encore une aiguille à tricoter d'un diamètre approprié, comme on en trouve partout, qu'on aura emmanchée dans un morceau de bois, puis affûtée en biseau ; cela fait exactement le même travail que l'échoppe : c'est un acier très dur qui tient l'affûtage et qui peut très bien graver un galet. Je l'ai essayé, c'est presque parfait.



A. Echoppe des graveurs.

B. Aiguille à tricoter emmanchée et faisant fonction d'échoppe.

Le type de la gravure faite par ce moyen moderne se trouve dans les galets de Glozel, et en particulier dans celui qui a été trouvé le 11 septembre 1927.

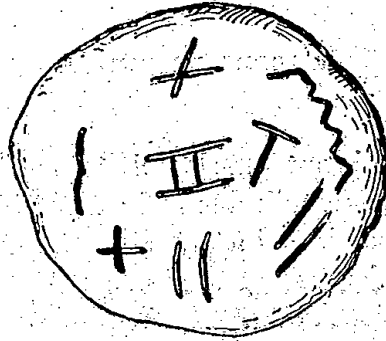
De plus, on voit très nettement aussi la façon dont la matière a été coupée, puisque c'est avec un instrument tranchant qu'on l'attaque.

Les traits du travail de l'échoppe sont nettement plus clairs et ont un aspect plus récent que la surface du galet qui a une visible patine.

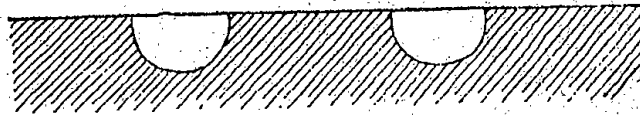
Cependant, dans certaines gravures, on a gratté dans les traits, avec une pointe quelconque, pour en modifier l'égalité première.

Quand on a voulu obtenir une gravure plus profonde et d'aspect différent, que l'échoppe ne pouvait faire, l'outil employé est égale-

ment en métal, par exemple le ciselet du graveur ou du ciseleur, qui coupe la matière sous la frappe d'un léger marteau.

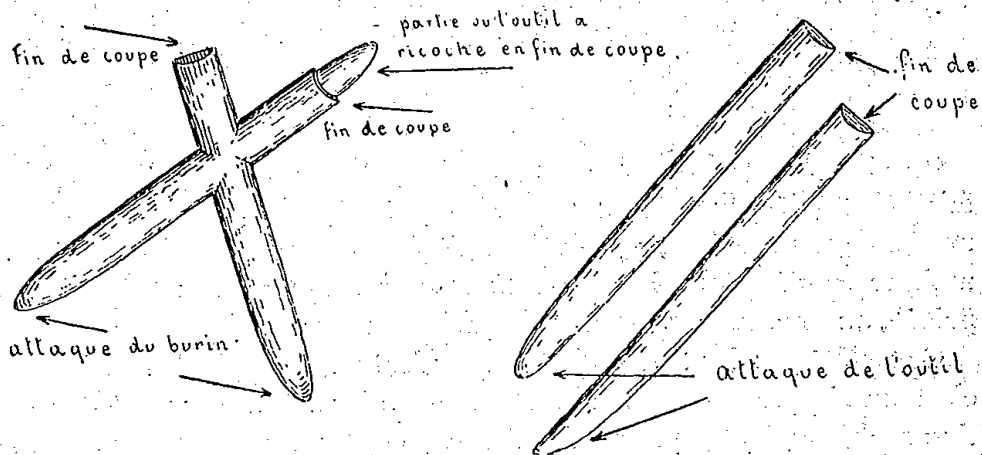


Tous les traits de ce galet sont des canalisations demi-cylindriques où le burin se maintient dans une direction presque rectiligne par la façon dont il est pris en main. La largeur déterminée par le pas de l'outil est exactement la même dans tous les signes ; cette égalité de taille ne se voit jamais dans les gravures magdaléniennes.



Coupe de la gravure type du galet ci-joint, et des autres pierres de Glazel.

Le trait produit de cette façon est *coupé dans le fond et éclaté et arraché sur les bords* ; tandis qu'un trait fait par le grattage d'un silex



Signes des gravures du galet ci-dessus.

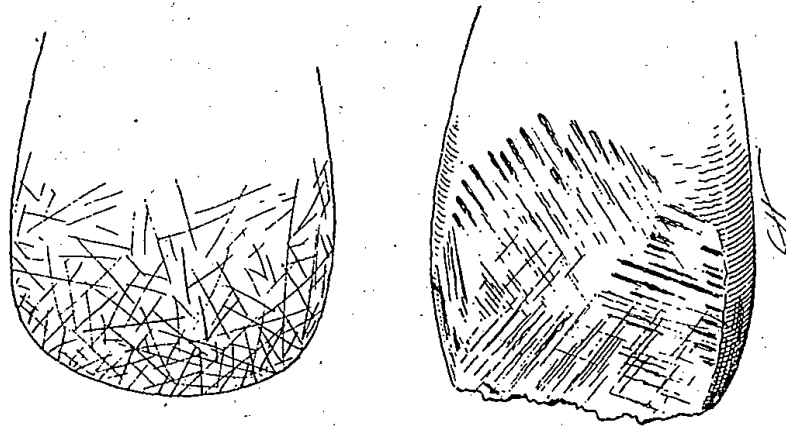


Ciselet de graveur.

n'a pas cette particularité, le silex ne pouvant s'engager dans la matière et rongant la pièce lentement.

HACHES EN PIERRE

Les haches polies qui sont dans la collection Fradin ne ressemblent que de très loin aux haches du début du néolithique ; leur différence porte surtout sur la partie qui a été d'abord un peu polie pour faire un tranchant, qu'on n'a pas obtenu du reste en raison de la longueur du temps qu'aurait nécessité ce travail d'usure et pour faire croire à un tranchant émoussé.



Tranchant dépoli par grattage en tous sens avec un éclat grossier.

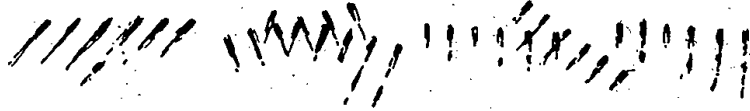
Tranchant d'une hache préparée avec une râpe à grosses dents.

Sur toutes ces haches, on a, après polissage, pour essayer d'en faire disparaître la fraîcheur, frotté la partie polie dans tous les sens, non pas avec une lime, qui aurait montré trop de régularité de denture, mais avec un éclat de pierre très dure ou un morceau de meule d'émeri brisée, ou encore un fragment de carborundum.

Cela n'est pas des traces d'usage, ce n'est pas non plus du polissage, c'est un simple truc de faussaire maladroit, sans la moindre éducation archéologique, qui croit imiter un objet ancien par ce gribouillage de rayures.

Dans les anneaux en schiste ardoisier : l'un d'eux en particulier porte les traces très nettes du travail d'une *râpe* (non pas une lime, mais bien une râpe). On y voit très bien, sans aucun doute possible, les marques de la denture spéciale de cet outil : écartement régulier

des rayures faites par les dents qui ont attaqué la matière en même temps, parallèlement et à la même profondeur pour chaque coup de râpe.



Traces des coups de râpe.

La matière est assez tendre et les marques encore blanches et sans patine ne peuvent pas tromper.

OBJETS EN OS

Les harpons en os, ou en schiste, sont faits péniblement avec des outils d'acier, limes, couteaux, dont on voit le travail par facettes plates ; ils ont été ensuite râclés et frottés en tous sens, et partout, pour faire croire à une usure naturelle ancienne.

Les rayures de ce frottement se voient sur tous les harpons, qui sont en outre stupides et inutilisables, et il est surprenant que ces objets qu'on veut faire passer pour votifs et magdaléniens, et faits par des gens qui s'en servaient couramment et savaient admirablement exécuter les harpons pour leurs usages, aient été sabotés à ce point (surtout ceux qu'ils consacraient à une offrande). Pas une seule fois, ils n'ont sacrifié un harpon ou un fragment dont ils ne manquaient pas pour ces offrandes, ce qui aurait coûté beaucoup moins de travail.

Les aiguilles à chas et les poinçons offrent le même caractère douteux ; raclage au couteau, inutilisation absolue, surtout maladresse.

Une particularité est à retenir : à côté des os humains anciens, qu'on croit dissous en partie par les éléments du sol où on les a trouvés, tous les objets en os travaillés sont faits de matière très peu ancienne. C'est un peu comme les os qui ont traîné longtemps dans la rue et qui contiennent encore leur gélatine.

Les ossements paléolithiques ou néolithiques ne sont jamais formés que de matière minérale, et n'ont pas la moindre trace de matière organique, comme en possèdent les harpons et les aiguilles de Glozel.

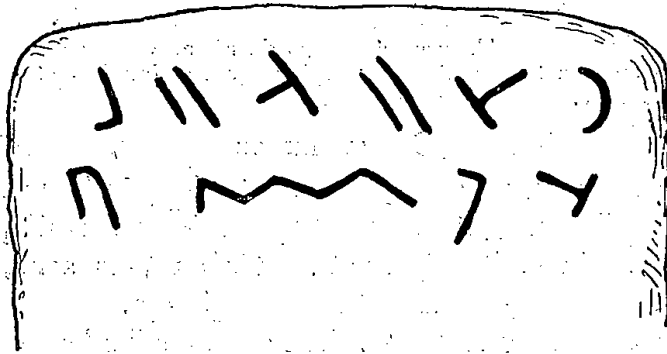
CÉRAMIQUE.

Dans tous les objets façonnés en terre, surtout dans les vases, maladresse complète et grossièreté voulue, copie par « à peu près » de choses déjà connues.

Objets inutilisables, terres à peine cuites, qu'on peut faire cuire facilement dans un petit foyer quelconque et même dans un brasier de fagots.

Dans toutes ces pièces on voit la supercherie, le manque de nettoyage, le barbouillage malhabile.

Par exemple, dans un certain nombre de briques à inscriptions, qui sont le fond de l'affaire, et pour lesquelles on a pris toutes les précautions de dessiccation et d'enlèvement de la gangue qui les entourait, on voit très nettement le fond des signes sans traces de glaise, quand cependant il y en a partout autre part. Le fond de ces signes n'a jamais été nettoyé et il est propre et neuf comme s'il sortait du four.

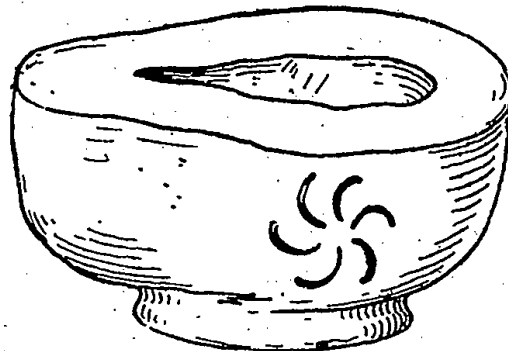


Brique type à fond neuf, du Dr Morlet.

Cependant la terre cuite est une matière happante, qui retient la moindre poussière ou boue de ruissellement, qui lui enlève son état de neuf et qu'on ne peut ensuite enlever que par des lavages spéciaux et prolongés.

Comment est-il possible que ces tablettes, qui passent pour avoir été déposées en offrande à la surface du sol, où elles ont dû subir les attaques des agents atmosphériques, les moisissures, les dépôts de feuilles qui ont pourri sur leur surface, etc., pendant des milliers d'années, puissent encore avoir la moindre incision non souillée et vieillie ?

C'est absolument impossible et il n'y en a pas d'exemple.



Musée Fradin : un vase (lampe). Traces de parties neuves au pied du vase où la glaise n'a jamais touché.

EMPREINTES DE MAINS HUMAINES

Il est dit que ces mains sont des objets votifs, comme tout le reste,

et en effet il ne semble pas qu'elles puissent avoir une autre destination.

Alors pourquoi n'a-t-on pas simplement appuyé une main humaine sur la plaquette de terre molle, où une légère pression, pendant un instant, laissait sur la glaise la forme aussi nette que possible avec tous les petits détails de la main ? Le temps d'une seconde suffisait pour faire une empreinte parfaite.

Mais alors, ce procédé si simple, ce n'était pas autre chose que du *bertillonnage*, et le faussaire a eu garde de s'en tenir là : il aurait été vivement démasqué. Et, pour ne pas être reconnu, il fallait donc absolument déformer complètement cette empreinte en la frottant partout, pour qu'il ne reste rien de la main de l'auteur, ni volume ni grandeur.

C'est ce qui a été fait dans les empreintes de mains de Glozel. Pourquoi tout ce travail supplémentaire inutile, si ce n'est pour masquer une fraude ?

Je ne crois pas devoir m'étendre plus longuement sur ce groupe des objets de Glozel ; cette description et ces démonstrations sont déjà trop longues.

Cette critique, si la chose en valait la peine, devrait être faite sur place, et pour chaque objet, en laissant de côté tout ce qui est relatif au four du verrier (ou fosse ovale, comme on voudra la dénommer), car l'ancienneté relative de tout ce qui provient de ce four, grès, briques, creusets et vitrifications, ne fait aucun doute.

Il serait alors indispensable de laver à l'eau, à l'alcool ou à la benzine un certain nombre d'objets douteux, dont la patine est fort suspecte, et dont les prétentions risquent de s'évanouir sous la brosse dans un sceau d'eau.

Le Conseil d'Administration de la Société Préhistorique Française, réuni le 12 Janvier 1928, au siège social de la Société, 250, rue Saint-Jacques, Paris, vote, à l'unanimité des Membres présents, des remerciements et des félicitations à la Commission Internationale de Glozel qui, malgré des conditions difficiles, a su remplir sa mission en toute indépendance avec une haute conscience.

Le Conseil enregistre les conclusions qu'elle a adoptées après des recherches effectuées avec une méthode scientifique qui ne peut être attaquée.

Il se félicite de voir que ces conclusions confirment celles qui ont été soutenues depuis longtemps par la Société Préhistorique Française.

Enfin, les Membres du Conseil de la Société expriment,

tout particulièrement à leur distinguée Collègue, Miss D. A. E. Garrod, toute leur sympathie à l'occasion des attaques calomnieuses dont elle a été l'objet.

Miss D. GARROD, M. HAMAL-NANDRIN, M. l'Abbé FAVRET, M. D. PEYRONY, nous ont adressé leurs remerciements pour cette motion.

M. BOSCH GIMPERA, Professeur à l'Université de Barcelone et membre de la Commission Internationale de Glozel, a adressé, à propos de l'incident de Miss GARROD, la lettre suivante à M. le Directeur du *Journal des Débats*. (N° du 15 janvier 1928).

Barcelone, le 12 janvier 1928.

Monsieur le Directeur,

Je vous serais reconnaissant de vouloir bien insérer ma lettre dans le *Journal des Débats*, me croyant obligé de contribuer à éclaircir l'incident à propos duquel M. le docteur Morlet veut mettre en discussion l'honorabilité de mon collègue de la Commission Internationale de Glozel, Miss D. Garrod, car j'ai assisté à leur discussion et j'ai vu, le premier, ce que M. le docteur Morlet appelle un « trou » creusé par Miss Garrod dans la tranchée.

Nous finissions de revêtir nos costumes de fouille du côté de la tranchée ouest, quand j'entendis les cris d'une violente discussion de M. le docteur Morlet avec quelqu'un du côté de la tranchée est. Quand je m'aperçus que c'était avec Miss Garrod, que la discussion avait lieu, j'y suis accouru et j'ai vu Miss Garrod, qui tenait dans une main le plan des signes qu'on avait mis dans le plâtre la veille pour reconnaître s'il était intact, et, dans l'autre, son grattoir. Le docteur Morlet l'accusait à grands cris d'avoir fait un trou frauduleusement dans le plâtre, dont des petits débris gisaient sur le sol. Miss Garrod soutenait qu'elle n'avait rien fait et le docteur Morlet lui répéta plusieurs fois qu'elle mentait.

Miss Garrod avait voulu constater si les signes mis dans le plâtre étaient intacts et elle les parcourait alternativement dans la tranchée et dans le plan, les signalant avec son grattoir. Il se peut que, sans s'en rendre compte, elle ait appuyé légèrement le grattoir dans la tranchée et que des petits morceaux de plâtre soient tombés. En tout cas, il n'y avait pas de trou et il est injurieux de supposer que Miss Garrod ait pu commettre quelque incorrection.

C'est, d'ailleurs, ce que M. le docteur Morlet lui-même a reconnu quand, après une discussion subséquente à laquelle ont assisté la commission et d'autres personnes, notamment les représentants de la Presse, on lui a fait comprendre qu'il avait dépassé les bornes dans son langage trop impulsif, et il prononça les paroles que, très exactement, rappelle M. Peyrony : « Voulez-vous, Mademoiselle, que tout soit oublié et que nous nous serrions la main ? »

Je me rappelle aussi parfaitement qu'on a dit : « Bien entendu, cet incident n'existe pas pour la Presse » et je crois même que c'est M. le docteur Morlet qui a prononcé ces paroles.

Je suis obligé, donc, de confirmer dans tous ces détails la version qui a été donnée par M. Peyrony.

Veuillez croire, Monsieur le Directeur, à ma considération la plus distinguée.

P. BOSCH-GIMPERA.

D'autre part, nous lisons également dans le *Journal des Débats*, du samedi, 29 janvier 1928, la note suivante :

Querelles glozéliennes.

L'incident de Miss Garrod.

Miss Dorothy Garrod, membre de la Commission Internationale, chargée d'un rapport sur les fouilles de Glozel, mise en cause le 27 décembre dernier par le docteur Morlet, publie l'adresse suivante, que lui ont envoyée ses « amis de France et de Belgique » :

Les soussignés, membres de diverses sociétés savantes, émus de la grossière campagne de calomnies et d'injures dont Miss Garrod, membre de la Commission Internationale de Glozel, a été victime de la part de personnes que la passion égare et de journalistes inconscients du rôle qu'on leur fait jouer, connaissant tous, d'autre part, la loyauté et le mérite scientifique de Miss Garrod, ont estimé qu'il était nécessaire de rétablir les faits. Ils ont donc demandé à deux des membres de la Commission Internationale, M. l'abbé Favret et M. Hamal-Nandrin, qui ont été témoins de l'incident évoqué dans la Presse par le docteur Morlet, de bien vouloir en faire un récit, résumé ci-dessous : il confirme entièrement les relations déjà publiées par M. Peyrony (dans le *Journal*) et par M. le professeur Bosch-Gimpera (dans le *Journal des Débats* du 15 janvier), tous deux membres également de la Commission.

« Le 7 novembre, les trois premiers délégués arrivés à Glozel, Miss Garrod, M. Hamal-Nandrin et M. l'abbé Favret, sur la proposition de celui-ci, se hâtèrent d'aller examiner l'état des repères-témoins disposés la veille sur les fronts de fouilles. Ils étaient suivis à distance par les représentants de la Presse et par M. le docteur Morlet. Ils vérifièrent d'abord rapidement les témoins de la tranchée Ouest. Puis, comme les journalistes arrivaient, imprudemment, étant donné la suspicion nettement et parfois grossièrement exprimée dont Miss Garrod était l'objet, l'abbé Favret pria celle-ci d'aller contrôler les témoins de la tranchée Est.

» Ces témoins consistaient principalement en dessins de formes différentes : lignes, cercles, triangles, etc., faits par de légers trous disposés à la base du front de fouilles ; le tout avait été saupoudré de plâtre. Miss Garrod en avait, par écrit, le relevé exact fait par elle-même et par M. Pittard. A peine avait-elle commencé son travail de collationnement que M. le docteur Morlet bondissait vers elle et l'accusait d'avoir pratiqué un trou dans ce front de fouilles.

» De fait, on remarquait qu'à peu près à mi-hauteur, une légère écaille de plâtre de 3 à 4 centimètres de diamètre au plus était tombée.

» C'était là un fait d'une importance absolument nulle. Miss Garrod aurait pu faire cinquante écailles semblables sans avoir à s'en justifier, encore bien moins à le nier. Sous la brutalité de l'interpellation de M. le docteur Morlet, avait-elle, par un réflexe inconscient, fait tomber cette écaille ? C'est possible. Mais, interloquée, et ne saisissant pas, vu précisément l'insignifiance du fait, de quoi il pouvait être question et pensant que le docteur Morlet l'accusait de truquage, elle nia énergiquement.

— « Vous êtes une menteuse, vous en avez menti, je vous ai vue, cria alors le docteur Morlet ; bien que vous soyez une élève de Breuil, je n'ai pas peur de vous ; vous êtes une menteuse. »

« Au bruit, l'abbé Favret accourut et constata, en effet, l'écaille de plâtre ; M. le docteur Morlet le prit à témoin et continua : « Elle vient

« de faire un trou ; je l'ai vue, elle le nie, elle a menti... » — tandis que les trois interlocuteurs revenaient vers la tranchée Ouest où étaient les Journalistes, dont M. de Varigny, qui fut l'élément pondérateur dans cette pénible circonstance. Devant eux, le docteur Morlet renouvela et son accusation et ses grossières injures. Excédée et pour avoir la paix dans une question qui était de nulle conséquence, Miss Garrod voulut bien concéder qu'il était possible, peut-être probable, qu'en vérifiant les témoins, elle eût détaché cette écaille.

» MM. Bosch-Gimpera et Peyrony étant arrivés, le docteur Morlet admit alors qu'un malentendu avait eu lieu, et l'incident se termina par une poignée de main ; il avait duré à peine cinq minutes. Et il fut entendu, par un engagement d'honneur, qu'il n'en serait plus question et que la Presse ne le relèverait pas. »

Les soussignés tiennent donc à exprimer à Miss Garrod, qui est venue, à l'appel d'une association scientifique, apporter un concours absolument désintéressé à la recherche de la vérité, leur estime, leur sympathie et leur reprobation des inqualifiables procédés dont elle fut l'objet, entièrement contraires à l'esprit scientifique et aux traditions de courtoisie et d'hospitalité qui furent toujours celles de la France.

MM. Boule, D^r Henri Martin, A. de Morillet, H. Breuil, R. de Saint-Périer, Comtesse de Saint-Périer, D^r Rivet, P. Teilhard de Chardin, A. Vayson de Pradenne, Hamal-Nandrin, Charles Fraipont, J. Servais, D^r S. Leclercq, Ida Vaillant-Couturier, N. Weisgerber, P. Royer, J. Pireteau, R. Vauprey, J. Cottreau.

Enfin, dans le même numéro du *Journal des Débats*, il est rendu compte de la réunion de la *Commission des Monuments Préhistoriques* en ces termes :

La Commission des Monuments Préhistoriques se prononce contre le classement

La Commission des Monuments Préhistoriques s'est réunie à la Direction des Beaux-Arts, ce matin samedi, sous la présidence de M. Dislère, président de section honoraire au Conseil d'Etat. Etaient présents : MM. Boule, abbé Breuil, Capitan, Hervé, Jullian, Lantier, Henri Martin, Mortillet, Paul Raymond, Salomon Reinach, Verneau, etc.

La Commission, considérant que le gisement de Glozel ne lui paraissait présenter aucun caractère préhistorique, a proposé au Ministre de ne pas maintenir le classement en instance.

Le considérant a été voté à l'unanimité moins une voix.

M. le Comte BÉGOUEN nous adresse le numéro du 27 décembre 1927 du *Télégramme* de Toulouse, contenant son article intitulé : « La Mystification de Glozel », analysant le rapport de la Commission Internationale.

Le même journal rend compte de la conférence faite par notre savant Collègue à la Société de Géographie, conférence qui a obtenu un très gros succès.

M. le Comte BÉGOUEN nous fait parvenir également les numéros des 15 novembre 1927 et 15 janvier 1928 de : *Le Pays de France*, contenant des articles sur le gisement de Glozel avec de fort belles photographies inédites, montrant les divers aspects du terrain.

M. J.-J. THOMASSET nous adresse un intéressant article sur Glozel publié dans la *Revue Catholique* du 4 novembre 1927.